

Architecte d'intérieur

RNCP41740 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	233n
Formacode(s)	45015
Code(s) ROME	F1102
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	27/11/2025
Date d'échéance	27/11/2030

Certificateur(s)

ACADEMIE JULIAN RIVE GAUCHE · SIRET : 78428121400014

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
GALILEO FORMATION PROFESSIONNELLE	81212304000063	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'architecte d'intérieur conçoit, transforme et valorise des environnements bâtis ou temporaires en intégrant des dimensions esthétiques, fonctionnelles, techniques et symboliques. Son rôle couvre l'ensemble du cycle de vie d'un projet : analyse des besoins, élaboration conceptuelle, études techniques, suivi de chantier, réception des travaux et accompagnement du client.

Dans un contexte marqué par la transition écologique, l'innovation numérique et la transformation des usages, il s'agit de préparer des professionnels capables d'articuler créativité, maîtrise technique et gestion de projet. Le métier exige aujourd'hui la prise en compte systématique des enjeux environnementaux (RE2020, matériaux biosourcés, économie circulaire), sociétaux (accessibilité universelle, inclusivité) et technologiques (BIM, modélisation 3D immersive, réalité augmentée).

ACTIVITÉS VISÉES

Conception d'un projet architectural intérieur ou éphémère

Structuration de la veille pluridisciplinaire

Analyse des besoins du maître d'ouvrage

Présentation d'un dossier d'intention synthétique et explicatif

Conception d'espaces à caractère éphémère ou événementiel

Intégration des exigences réglementaires, les normes de sécurité et la qualité de vie au travail dès la conception d'un projet

Formalisation graphique et représentation visuelle du projet cohérente et compréhensible par le maître d'ouvrage

Développement d'un projet d'une architecture intérieure ou éphémère

Validation de l'avant-projet sommaire

Développement de l'avant-projet sommaire validé (APS) en définitif (APD)

Réalisation des documents graphiques (plans, coupes, 3D, perspectives)

Constitution des dossiers administratifs : Autorisation de Travaux, Notice de sécurité, Notice d'accessibilité
Réalisation du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
Pilotage de la maîtrise d'œuvre, suivi et réception de chantier d'une architecture intérieure ou éphémère
Consultation et analyse des offres des entreprises
Planification, pilotage et suivi de chantier
Contrôle de la qualité et de la conformité des ouvrages réalisés
Clôture administrative, financière et réglementaire du projet
Évaluations des pratiques professionnelles
Développement et promotion d'une activité professionnelle en architecture intérieure ou en scénographie
Affirmation d'une démarche créative en cohérence avec sa pratique de l'architecture intérieure
Déploiement d'une stratégie commerciale et conception des outils de prospection et de contractualisation
Fidélisation et entretien du relationnel avec les clients

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Enrichir la réflexion conceptuelle et technique d'un projet d'architecture intérieure, afin d'orienter les choix créatifs et les solutions d'aménagement, à partir d'une veille pluridisciplinaire partagée avec l'équipe projet.

Définir les besoins du maître d'ouvrage, dans une posture professionnelle affirmée, afin d'établir une relation de travail claire et structurée et de produire un cahier des charges fiable et reconnu par les parties prenantes, en menant une démarche d'analyse relationnelle et contextuelle fondée sur l'écoute active, la clarification des besoins, l'observation du site et la formulation argumentée de recommandations.

Définir les intentions spatiales et fonctionnelles du projet en réponse aux besoins exprimés par le maître d'ouvrage, afin de poser les bases d'une proposition cohérente, durable et contextualisée, en mobilisant une approche sensible, conceptuelle et technique du site et de ses usages.

Orchestrer une mise en espace éphémère, afin de concevoir une scénographie lisible, expressive et adaptée aux contraintes techniques, environnementales et logistiques, en traduisant une intention conceptuelle claire à travers un parcours fluide et une ambiance maîtrisée.

Articuler les choix conceptuels avec les exigences réglementaires et les enjeux de qualité de vie au travail, afin de garantir un projet conforme, soutenable et adapté aux conditions d'usage réelles

Structurer la réponse des intentions du projet de manière claire et immersive, afin de permettre au maître d'ouvrage de valider les choix de conception, en mobilisant des supports graphiques, visuels ou immersifs adaptés à l'étape du projet, traduisant avec justesse l'ambiance, la matérialité et les choix d'aménagement.

Établir un avant-projet sommaire afin de valider les choix de conception du maître d'ouvrage en adéquation sur les plans technique, réglementaire, économique et environnemental.

Décliner les intentions conceptuelles du projet en organisation spatiale détaillée, afin de produire un avant-projet réaliste et exploitable, en définissant les matériaux, les principes d'agencement, les plans APS/APD, et en structurant un dossier clair pour validation.

Produire les livrables graphiques et visuels nécessaires à la mise en œuvre du projet, en traduisant les choix validés en documents précis et lisibles, pour accompagner les entreprises et les partenaires dans la phase d'exécution.

Formaliser les pièces administratives nécessaires à l'autorisation du projet, afin d'assurer sa conformité et son instruction par les autorités.

Dessiner les plans détaillés permettant le découpage du projet en lots techniques afin de garantir une consultation fiable et lisible par les entreprises.

Conduire une consultation structurée, afin d'accompagner le maître d'ouvrage dans le choix des prestataires les plus adaptés, en présentant une analyse comparative des offres.

Piloter le déroulement du chantier d'aménagement, afin de garantir une exécution fluide, conforme au planning, aux spécifications et aux exigences réglementaires, tout en respectant l'esthétique du projet validé par le maître d'ouvrage, en animant les échanges entre les parties prenantes, en assurant le suivi technique, financier, esthétique et opérationnel.

Vérifier la conformité des ouvrages réalisés par rapport aux plans, aux normes en vigueur et aux attentes du maître d'ouvrage,

afin de valider la qualité d'exécution avant la réception finale, en procédant à un contrôle rigoureux des prestations réalisées.

Finaliser la clôture administrative, financière et réglementaire du projet d'aménagement, afin de garantir la conformité technique et contractuelle des travaux, en constituant le Dossier des Ouvrages Exécutés, en rédigeant les procès-verbaux de réception et en établissant les pièces de clôture.

Analyser le déroulement du projet d'aménagement de manière critique, afin d'identifier les axes d'amélioration professionnelle et de valoriser les bonnes pratiques, en formalisant une revue structurée de l'expérience projet et des retours utilisateurs.

Affirmer une démarche créative singulière, adaptable et argumentée, afin de démontrer sa capacité à porter une direction artistique cohérente, faisable et porteuse de sens, en structurant ses partis pris, en analysant les retours reçus, et en ajustant ses choix de manière constructive.

Développer des relations commerciales durables et juridiquement sécurisées, afin de promouvoir son activité, élargir son portefeuille client et contractualiser des collaborations professionnelles pérennes, en structurant sa stratégie, ses outils de prospection, sa communication et ses documents contractuels.

Entretenir une relation client active et durable, afin de favoriser le renouvellement des missions et le bouche-à-oreille professionnel, en mettant en place des actions de suivi, de communication continue et de fidélisation.

Blocs de compétences

RNCP41740BC01 — Concevoir un projet architectural intérieur ou éphémère

LISTE DE COMPÉTENCES

Enrichir la réflexion conceptuelle et technique d'un projet d'architecture intérieure, afin d'orienter les choix créatifs et les solutions d'aménagement, à partir d'une veille pluridisciplinaire partagée avec l'équipe projet.

Définir les besoins du maître d'ouvrage, dans une posture professionnelle affirmée, afin d'établir une relation de travail claire et structurée et de produire un cahier des charges fiable et reconnu par les parties prenantes, en menant une démarche d'analyse relationnelle et contextuelle fondée sur l'écoute active, la clarification des besoins, l'observation du site et la formulation argumentée de recommandations.

Définir les intentions spatiales et fonctionnelles du projet en réponse aux besoins exprimés par le maître d'ouvrage, afin de poser les bases d'une proposition cohérente, durable et contextualisée, en mobilisant une approche sensible, conceptuelle et technique du site et de ses usages.

Orchestrer une mise en espace éphémère, afin de concevoir une scénographie lisible, expressive et adaptée aux contraintes techniques, environnementales et logistiques, en traduisant une intention conceptuelle claire à travers un parcours fluide et une ambiance maîtrisée.

Articuler les choix conceptuels avec les exigences réglementaires et les enjeux de qualité de vie au travail, afin de garantir un projet conforme, soutenable et adapté aux conditions d'usage réelles

Structurer la réponse des intentions du projet de manière claire et immersive, afin de permettre au maître d'ouvrage de valider les choix de conception, en mobilisant des supports graphiques, visuels ou immersifs adaptés à l'étape du projet, traduisant avec justesse l'ambiance, la matérialité et les choix d'aménagement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mises en situation professionnelles de conception

Cas pratique scénographique

Mise en situation professionnelle de production visuelle

RNCP41740BC02 — Développer un projet d'une architecture intérieure ou éphémère

LISTE DE COMPÉTENCES

Établir un avant-projet sommaire afin de valider les choix de conception du maître d'ouvrage en adéquation sur les plans technique, réglementaire, économique et environnemental.

Décliner les intentions conceptuelles du projet en organisation spatiale détaillée, afin de produire un avant-projet réaliste et exploitable, en définissant les matériaux, les principes d'agencement, les plans APS/APD, et en structurant un dossier clair pour validation.

Produire les livrables graphiques et visuels nécessaires à la mise en œuvre du projet, en traduisant les choix validés en documents précis et lisibles, pour accompagner les entreprises et les partenaires dans la phase d'exécution.

Formaliser les pièces administratives nécessaires à l'autorisation du projet, afin d'assurer sa conformité et son instruction par les autorités.

Dessiner les plans détaillés permettant le découpage du projet en lots techniques afin de garantir une consultation fiable et lisible par les entreprises.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle de développement d'avant-projet

Cas pratique réglementaire et contractuel

RNCP41740BC03 — Piloter la maîtrise d'œuvre et réceptionner un chantier d'architecture intérieure ou éphémère

LISTE DE COMPÉTENCES

Conduire une consultation structurée, afin d'accompagner le maître d'ouvrage dans le choix des prestataires les plus adaptés, en présentant une analyse comparative des offres.

Piloter le déroulement du chantier d'aménagement, afin de garantir une exécution fluide, conforme au planning, aux spécifications et aux exigences réglementaires, tout en respectant l'esthétique du projet validé par le maître d'ouvrage, en animant les échanges entre les parties prenantes, en assurant le suivi technique, financier, esthétique et opérationnel.

Vérifier la conformité des ouvrages réalisés par rapport aux plans, aux normes en vigueur et aux attentes du maître d'ouvrage,

afin de valider la qualité d'exécution avant la réception finale, en procédant à un contrôle rigoureux des prestations réalisées.

Finaliser la clôture administrative, financière et réglementaire du projet d'aménagement, afin de garantir la conformité technique et contractuelle des travaux, en constituant le Dossier des Ouvrages Exécutés, en rédigeant les procès-verbaux de réception et en établissant les pièces de clôture.

Analyser le déroulement du projet d'aménagement de manière critique, afin d'identifier les axes d'amélioration professionnelle et de valoriser les bonnes pratiques, en formalisant une revue structurée de l'expérience projet et des retours utilisateurs.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Études de cas

Mise en situation professionnelle

RNCP41740BC04 — Développer et promouvoir une activité professionnelle en architecture intérieur ou en scénographie

LISTE DE COMPÉTENCES

Affirmer une démarche créative singulière, adaptable et argumentée, afin de démontrer sa capacité à porter une direction artistique cohérente, faisable et porteuse de sens, en structurant ses partis pris, en analysant les retours reçus, et en ajustant ses choix de manière constructive.

Développer des relations commerciales durables et juridiquement sécurisées, afin de promouvoir son activité, élargir son portefeuille client et contractualiser des collaborations professionnelles pérennes, en structurant sa stratégie, ses outils de prospection, sa communication et ses documents contractuels.

Entretenir une relation client active et durable, afin de favoriser le renouvellement des missions et le bouche-à-oreille professionnel, en mettant en place des actions de suivi, de communication continue et de fidélisation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle – présentation créative

Dossier professionnel

Étude de cas – suivi post-projet

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'activité de l'architecte d'intérieur relève principalement du second œuvre bâtiment, centré sur l'aménagement et l'habitabilité des espaces (isolation, cloisons, équipements, revêtements, menuiseries, etc.).

Ses champs d'application sont variés :

- Habitat : conception, rénovation, réhabilitation et aménagement d'espaces privés.
- Commercial et tertiaire : retail, hôtellerie, restauration, bureaux, sièges sociaux, espaces de coworking.
- Culturel et institutionnel : musées, expositions, parcours immersifs, équipements publics.
- Événementiel et scénographique : architecture éphémère, installations temporaires, dispositifs de marque.
- Sociétal et environnemental : projets intégrant sobriété énergétique, réemploi de matériaux, aménagements inclusifs et durables.

Les contextes d'exercice reflètent la structuration économique du secteur :

- Agences d'architecture intérieure ou de design global,
- Studios spécialisés (scénographie, retail, design expérientiel),
- Structures culturelles et institutionnelles,
- Grands groupes et marques (luxe, hôtellerie, distribution, retail),
- Travail indépendant ou entrepreneurial, très représenté dans un tissu composé à 97 % de TPE.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Architecte d'intérieur

Architecte d'intérieur - designer

Space planner

Responsable département design intérieure

Scénographe

Conseiller en architecture intérieure

Directeur/Directrice de projet en architecture intérieur

Directeur/Directrice d'agence

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

/

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 300 €
Familles professionnelles (FAP)	U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	3 755
Jugés difficiles à recruter	20 %
Emplois saisonniers	22 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Admission en 1ère année d'architecture intérieure : Être titulaire d'un diplôme de niveau 4, français ou étranger, ou d'un DEAU.

Admission en 2e année d'architecture intérieure : Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 ou équivalent

Admission en 3e année d'architecture intérieure : Être titulaire d'un diplôme de niveau 5

Formation continue

- Être titulaire d'une certification de niveau 5 ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...), ou avoir validé 120 crédits ECTS dans le domaine visé ou proche et justifier d'une expérience professionnelle de 12 mois minimum dans le secteur visé.

- Être titulaire d'une certification de niveau 4, d'un DEAU ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...), et justifier d'une expérience professionnelle dans le secteur visé de 24 mois minimum.

Dérogations spécifiques : Si le candidat ne dispose pas de l'expérience professionnelle ou du diplôme requis, il devra présenter un dossier ou des éléments permettant de démontrer sa capacité à suivre la formation et valider la certification professionnelle (année préparatoire proposée par l'école, VAP, attestation employeur, ou toute autre preuve d'une expérience professionnelle, personnelle ou associative montrant qu'il possède les prérequis nécessaires

à l'obtention de la certification). La décision d'acceptation sera prise après étude des éléments fournis.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le Directeur du centre certificateur ou son représentant,

Le Responsable pédagogique ou son représentant,

Deux professionnels externes exerçant dans le métier ou le domaine visé par la certification, dont l'un assure la présidence du jury.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 489 €
Selon la branche	8 130 € – 8 668 €
Prise en charge	Branches concernées
8 489 €	Valeur par défaut · 210 branches
8 668 €	CPNEFP des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager, CPNEFP du Négoce de l'ameublement
8 130 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date de décision	27/11/2025
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	27/11/2030
Date de dernière délivrance possible	27/11/2034

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2024	36	0	61 %	—
2023	39	0	88 %	80 %
2022	40	0	97 %	86 %
2021	34	0	100 %	92 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP37423

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP37423, RNCP38522, RNCP39747, RNCP40151

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41740/>